

Foire aux questions AEC Techniques d'éducation à l'enfance (parcours travail-études)

1. Coût de la formation

Les participantes et participants paient au cégep les frais d'ouverture de dossier et certains autres frais afférents, jusqu'à concurrence de 200\$/session approximativement.

Les manuels sont subventionnés, donc il n'y a pas de frais pour les étudiants.

Les participantes et participants reçoivent un salaire de leur employeur durant leur formation, selon son échelon salarial (jusqu'à concurrence de 25 \$ de l'heure); de même qu'une libération de tâche de 4 jours (32 heures) à la fin du cursus de formation en soutien à la démarche de RAC est accordée, aux mêmes conditions salariales.

L'employeur paie les journées en milieu de travail. Le temps de travail peut varier entre 10 heures et 20 heures/semaine

Comment vais-je pouvoir récupérer les manuels obligatoires pour les cours?

Nous acheminons le tout directement à votre milieu de travail par la poste puisque la formation n'est pas dispensée en présentiel.

2. Critères de sélection

Être à l'emploi d'un CPE ou d'une garderie éducative inscrite sur le portail Travail-études en petite enfance. Si vous n'êtes pas dans cette situation, vous devez [postuler aux offres d'emploi affichées par les employeurs](#).

Avoir 18 ans ou plus au moment de l'inscription.

Détenir la citoyenneté canadienne ou un permis de résidence permanente du Canada valide.

Avoir soit un diplôme d'études secondaires (DES), soit un diplôme d'études professionnelles (DEP), soit une équivalence de 5^e secondaire (AENS).

Avoir son RCR et une absence d'empêchement au moment de débiter le programme. C'est la responsabilité de l'employeur de s'en assurer.

3. Déroulement des cours à distance, travaux et devoirs

Quel est le déroulement des cours à distance?

Les étudiants doivent suivre les cours en temps réel de jour avec l'application Teams.

Que dois-je avoir à la maison pour suivre cette formation?

Un ordinateur ou un portable muni d'une caméra et d'un micro, des écouteurs et une connexion

internet de haut débit.

Le cégep offre gratuitement à ses étudiants la suite Microsoft Office 365 avec la possibilité d'accéder, de télécharger et d'installer, sans frais, les logiciels de la suite Office 365 de Microsoft sur leurs appareils à la maison.

Notre équipe vous suggèrera des ressources pour connaître les bonnes pratiques en formation à distance (FAD).

Est-ce qu'il y a beaucoup de travaux à faire?

Chaque cours comprend une pondération. Par exemple pour le cours « *Découverte de la profession* » la pondération est de **2-1-2**, cela signifie qu'il y a 2 h de théorie, 1 h de pratique et 2 h de travail ou étude à compléter à la maison. Vous pouvez vous référer au calendrier du programme.

Comment se déroulent les travaux d'équipe si la formation est à distance?

Plusieurs plateformes permettent aux étudiants de se rencontrer en sous-groupes. Cela permet la discussion et les échanges. L'enseignant supervise et anime les équipes de travail.

4. Stages

Les stages se font dans le milieu de travail de l'étudiant. Le premier est d'une durée de 90 heures et le deuxième est de 240 heures (20h/semaine).

5. Financement

Puisque le programme est payé et financé par un organisme gouvernemental, l'étudiant n'est pas admissible pour des prêts et bourses. (Voir section 1 sur les coûts de la formation).

6. Qui contacter selon la situation

Le ou la conseillère pédagogique du programme

Tout élément lié à votre apprentissage collégial et cheminement scolaire

Votre employeur ou votre représentant(e) syndical(e) si vous payez des contributions syndicales

- Horaires de travail
- Rémunération
- Demande de congé
- Journées fériées
- Avantages sociaux et journées maladies
- Retrait préventif (grossesse)

- Arrêt de travail (maladie accident)
- Relations de travail (collègues, supérieur, etc.)
- Tout autre élément de votre contrat de travail s'il y a lieu

Vous rencontrez un tout autre enjeu? Contactez le promoteur du programme : info@csmofpe.ca.